

Auteur : Bulgarie

Commission : Sommet de Madrid UE-Asie

Problématique : L'Union Européenne et l'ASEAN plus 6, pour une redynamisation équilibrée des relations entre deux régions centrales pour l'économie et les relations internationales ?

La Bulgarie est un pays d'Europe de l'Est. Appartenant à la partie orientale de la péninsule des Balkans, notre pays s'ouvre sur la mer Noire à l'Est. Il est bordé par la Roumanie au Nord, la Serbie puis la Macédoine à l'Ouest ainsi que la Grèce au Sud-Ouest et la Turquie au Sud-Est. Notre État a obtenu son indépendance officielle de l'Empire Ottoman en septembre 1808. Actuellement, il fonctionne sous une république parlementaire présidée par Roumen Radev, sans étiquette mais soutenu par les socialistes bulgares. La Bulgarie a rejoint l'Union Européenne en 2007 mais est toujours en attente pour rejoindre l'espace Schengen. Malgré son entrée récente dans l'UE, notre pays s'implique dans l'ASEM à son échelle. Par exemple, la Bulgarie fut coordinatrice de l'Europe lors du Sommet 12 à Bruxelles.

C'est en 2016, à Jakarta, que l'ancien ministre des affaires étrangères bulgares, Daniel Mitov s'exprime sur le souhait de renforcer les liens entre son pays et l'ASEAN+6, à travers l'Union Européenne. En effet, ces deux organisations entretiennent des partenariats depuis 1972. Ces relations qui, depuis ont évolué, s'étendent tant sur le plan économique, commercial, politique que culturel et social. L'Union Européenne étant le 1^{er} bloc économique mondial tandis que l'ASEAN n'apparaît qu'au 5^{ème} rang, ces partenariats permettent aux États membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est de se développer et aux deux unions d'étendre davantage leur influence mondiale sachant que, ensemble, ils représentent 65% de l'économie et 75% du tourisme mondial. Ainsi, dans le but d'améliorer l'économie et les relations internationales, surtout suite à la pandémie qui a engendré une forte crise socio-économique, il est nécessaire de redynamiser de façon équilibrée les relations entre ces deux régions. Pour cela, il est important de se pencher sur certains sujets tels que la sécurité, l'économie ainsi que la société, pour permettre le développement de pays membres plus faibles et, ensuite, donner lieu à une redynamisation des échanges et relations tout en respectant les valeurs de chaque pays.

Si cette redynamisation profite à l'Union Européenne et l'ASEAN, elle profiterait aussi considérablement à la Bulgarie. Sur le plan économique, notre pays est en retard. Il en va de même sur les plans politique et juridique depuis la chute de la dictature communiste dans les années 80. De fait, malgré les progrès que la République de Bulgarie a pu faire avec, par exemple, un développement de l'agriculture, du tourisme, rapide et important de 1988 à 2006, la Commission Européenne affirme dans le Traité relatif à l'adhésion de la Bulgarie dans l'UE du 3 octobre 2006, que son entrée en Europe a pour condition que l'État pâlit aux différences de développement avec les autres membres de l'Union Européenne. Redynamiser les échanges avec une autre grande région centrale telle que l'ASEAN nous donnerait une opportunité supplémentaire pour s'affirmer dans l'Union Européenne et combler l'écart qui s'est creusé en raison de la crise sanitaire : le PIB a chuté de 4% entre 2019 et 2020. Outre les aspects économiques, la Bulgarie est un des pays les plus à l'Est de l'Union Européenne et est donc le plus proche géographiquement de l'Asie de l'Est. Cela lui donne un rôle clé en tant que frontière de l'Union Européenne avec d'autres espaces et donc un point de passage obligatoire de certains flux. Notre État est donc concerné par l'accord de libre-échange entre les deux régions. Par ailleurs, la Bulgarie collabore avec la Chine et participe à l'initiative « Belt and Road Initiative » ce qui lui permet d'améliorer ses infrastructures et qui confirme que le pays est une porte d'entrée supplémentaire pour les investissements asiatiques en Europe.

D'autre part, la Bulgarie est fortement touchée par les questions de sécurité. Face au nombre d'attentats croissant depuis le début du 20^{ème} siècle, le Parlement bulgare, mais aussi l'Union Européenne, ont adopté de nombreuses lois renforçant le protocole anti-terrorisme et mettant en place un état d'urgence en cas d'attaque. Ainsi, la Bulgarie s'engage à coopérer avec l'Union Européenne et l'ASEAN de manière à ce que la lutte contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme soit la plus efficace possible dans les États où cela est nécessaire. Parallèlement, en raison de sa position géographique précédemment décrite, la Bulgarie a dû faire face, avec le soutien de l'UE, à de nombreuses crises migratoires comme celle de 2015. L'UE sait donc mettre en place les mesures nécessaires pour gérer ces flux migratoires. L'Union a récemment mis en place un budget à long-terme sur la période 2021-2027 permettant de faciliter et de gérer les frontières européennes, sachant qu'environ 80% des réfugiés arrivant de l'Est sont des réfugiés climatiques asiatiques. En effet, l'Asie du Sud-Est est une des régions les plus touchées par les changements climatiques. L'UE, et la Bulgarie, s'engagent à dialoguer avec l'ASEAN sur ce problème environnemental mondial. Engagée dans cette lutte contre les changements climatiques, l'Union Européenne s'est engagée, selon le rapport de la Commission Européenne du 11

novembre 2020, à y consacrer 30% de son budget. Ces discussions permettraient ensuite la mise en place d'une gestion, voire la réduction, des flux migratoires, à l'intérieur des deux blocs mais aussi entre eux.

La Bulgarie mettra donc tout en œuvre pour coopérer au mieux avec les États de l'ASEAN+6 dans le but de participer à une croissance mondiale durable et de permettre un développement des pays les plus en retard, surtout suite à la crise sanitaire du Covid-19. Pour cela, l'État souhaite évidemment aborder de nombreux thèmes, en plus de ceux cités ci-dessus, en gardant toujours en tête les idées fondamentales de l'ASEM : multilatéralisme, respect des droits de l'Homme, développement durable et prospérité.